



**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT**  
**COURS DE NATATION (INTÉRIEURS)**  
**POUR LES GENS DE 55 ANS ET PLUS**

**MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES**  
Janvier 2016

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT  
COURS DE NATATION HORS VERCHÈRES – 55 ANS ET PLUS

***Préambule et but :***

Dans le cadre de la Politique familiale et du programme MADA (Municipalité amie des aînés).

Cette politique vise à promouvoir les saines habitudes de vie chez les gens de 55 ans et plus et à aider à l'accessibilité des Verchèrois aux cours de natation intérieurs.

Elle s'applique à tout adulte de 55 ans et plus, qui prend des **cours de natation** au Complexe aquatique de Varennes (ou autre complexe aquatique, après analyse de la demande) et qui doit défrayer des frais supplémentaires en tant que non-résident.

Le but de cette politique est de permettre à un adulte de 55 ans et plus de bénéficier d'un support financier pour des **cours de natation** tels que aquaforme ou autre.

Cependant le tarif pour un résident de Verchères ne doit pas être inférieur à celui payé par un résident de la ville hôte.

---

***Admissibilité :***

Cette politique vise :

- les adultes de 55 ans et plus (âge atteint lors du 1<sup>er</sup> jour de l'activité)
  - résident de Verchères
  - être inscrit à un cours de natation
- 

***Remboursement :***

Sous présentation du reçu, le participant recevra un remboursement équivalent à 50% de la différence entre le tarif résident et non résident.

Les coûts pour bain libre ne sont pas remboursables